

## Monsieur le Premier Ministre, les familles ont besoin de logements à loyers accessibles !

La première déclaration de Gabriel Attal en matière de logement était très attendue. En effet, le secteur du logement espérait des solutions concrètes pour répondre à la grave crise du logement actuelle. 2,7 millions de demandeurs de logements sociaux sont en attente et les logements disponibles à la location dans le parc privé se réduisent comme peaux de chagrin.

Or, les solutions avancées consistent à déconstruire les objectifs de la loi SRU en introduisant la possibilité pour les Maires de produire du « logement intermédiaire » pour se trouver en conformité avec la loi.

La CSF rappelle que les loyers des logements intermédiaires sont en grande majorité totalement inaccessibles aux familles populaires. Ces logements ont du mal à rencontrer leur public notamment quand ils sont situés en dehors des zones attractives des grandes métropoles. Ils représentent l'assurance pour les collectivités riches de garantir un entre soi qui mine le pacte républicain. Quelle aubaine pour les Maires défaillants qui refusaient jusqu'ici d'assumer leurs missions en matière de production de logements sociaux : pouvoir prétendre faire de la mixité sociale sans reloger de pauvres !

Sur la question des attributions, il est proposé que les collectivités aient la main pour les premières attributions dans le parc social neuf. Encore une fois, on offre la possibilité aux Maires d'assumer une politique clientéliste à rebours des objectifs de mixité sociale. Les familles ont besoin d'égalité et de transparence dans l'attribution des logements sociaux.

Enfin, le Premier ministre Gabriel Attal propose l'allongement de la durée des prêts pour permettre aux bailleurs sociaux de faire face à l'augmentation des prix du foncier. Ces emprunts doivent être remboursés et donc ne constituent pas une aide comparable aux aides à la pierre (c'est-à-dire une subvention) qui avaient permis l'essor du logement social en France. Il est évident qu'en ne donnant pas les moyens financiers aux bailleurs de construire du logement à loyer bas, et en proposant au même moment, la possibilité aux Maires de produire du logement cher, l'avenir des familles en matière de logement s'annonce toujours plus sombre.

Retrouvez ce communiqué de presse sur notre site web : <https://www.lacsf41.org/>

### **La Confédération Syndicale des Familles**

**Bureau** - 17 rue Roland Garros 41000 BLOIS

Pour nous joindre :

**Présence au bureau du mardi au vendredi** de 8h à 12h

**Par courrier à adresser** : au 17 rue Roland Garros 41 000 Blois

**Par mail** : [udcsf41@la-csf.org](mailto:udcsf41@la-csf.org)

**Par téléphone** : 09 86 54 35 45 ou **par portable** : 06 61 56 42 86

**Permanence tous les lundis** en période scolaire de 9h30 à 12h : Espace Mirabeau à Blois